

espèces sans exception, sont munies d'un uncus effilé, sans lames adventices (1).

Il semble donc que les éléments de cet organe suivent des modifications parallèles à celles que nous trouvons dans ces genres d'Actiens, tant dans la nervulation que dans les ocelles ou les antennes.

L'ensemble de ces caractères nous a permis d'adopter la classification que nous avons présentée dans les précédents chapitres de cette Révision.

## SUPPLÉMENT AU CATALOGUE DES PLANTES VASCULAIRES DES BASSES-ALPES (1<sup>re</sup> partie)

PAR M. BREISTROFFER.

De nombreuses récoltes personnelles (indiquées par un point d'exclamation : !), surtout dans la région de Sisteron et la vallée du Jabron, jointes à quelques renseignements puisés dans les herbiers de Grenoble (Faculté des Sciences, Muséum d'Histoire Naturelle) ou dans la littérature floristique, nous permettent de dresser une liste supplémentaire de localités concernant des plantes rares ou même inédites pour le département.

Pour faciliter les recherches, les plantes seront énumérées dans l'ordre adopté par notre distingué confrère L. LAURENT dans son Catalogue raisonné des plantes vasculaires des Basses-Alpes (2) et précédées des mêmes numéros que dans ce très important travail, la nomenclature adoptée n'étant souvent pas identique à celle de ce botaniste.

La région de Sisteron présentant l'intérêt tout spécial d'être sur les confins Nord de la région de l'olivier et du chêne vert, il sera surtout fait mention des nombreuses espèces eu méditerranéennes atteignant en ce point leur limite septentrionale d'extension ou s'en rapprochant plus ou moins.

2. *Clematis Flammula* L. var. *vulgaris* DC. 1818 s. ampl. [= v. *typica* Posp., 1898 = v. *genuina* (Batt. 1888) O. Debx. 1893, n. nud. ex Jah. et Maire 1932]. — Volonne ! Remonte dans les Basses-Alpes jusqu'aux « environs de Sisteron » ; dans la Drôme jusqu'à Lachamp et dans l'Ardèche jusqu'au Pouzin ; accidentellement sub-spontané dans le Rhône, l'Ain, etc. Atteint la Lombardie jusqu'à Lecco.

3. *C. recta* L. var. *typica* Fiori. — Sisteron à 2 km. à l'W. de la ville, au bord de la route de Ribiers, et à 3,5 km. au sud de la ville, au bord de la Durance !

61 pp. *Consolida pubescens* (DC.) Soo [= *Delphinium Consolida* L. ssp. *pubescens* (DC.) Nym. ex G. Bonnier]. — Peipin, moissons ! Remonte dans la Drôme jusqu'à Montélimar (Mut. !) et Vesc (!) ; dans l'Ardèche jusqu'à Mercuer-Labégude et Rochemaure ; signalé dans les Hautes-Alpes, à Antonaves (teste Reverch. 1904). Devient strictement messicole au delà de la région de l'olivier : accidentel en Indre-et-Loire, etc.

(1) Nous donnerons un tableau d'ensemble des caractères des *genitalia* des Actiens dans un prochain mémoire, accompagné d'une figuration justificative.

(2) Chez l'auteur à Marseille, t. I (1934-1937), t. II (1939-1940) ; inachevé.

111. *Hesperis laciniata* All. ssp. *laciniata* (All. s. str.) Breistr. n. c. (= *H. laciniata* E. Fourn. 1876) var. *typica* Fiori. — Fa. *flava* (Chaten. 1912) Breistr. n. c. : Annot (Gillot et Ozanon in *Soc. Dauph.*, exs. 1888 n° 5362) ; Digne, vers Saint-Benoît (DC. 1805), sur les rochers des Bains au-dessus de la route des Dourbes 600-700 m. ! — Fa. *aeruginea* (Jord. 1860) Rouy et Fouc. 1895 *pro var.* : Digne (Req. in herb. Less. ex E. Fourn. ; Jord.), sur les rochers des Bains 600-700 m. ! — Fa. *hieracifolia* (Vill. 1789) E. Fourn. 1866 *pro var.* (= *H. hieracifolia* v. *purpurea* Chaten. 1912) : Castellane (auct. plur.) vers Pont-de-Soleils ! Digne (Honor. in herb. Coss. ex E. Fourn.) [non ssp. *villosa* (DC.) Rouy et Fouc. v. *villosa* (DC.) Fiori] ; env. de Sisteron (Vill., Chaten.). — Fa. ind. : Saint-Vincent-sur-Jabron, à Sous-les-Roches 1.150 m. ! Remonte dans les Hautes-Alpes jusqu'à Rosans (Faz.) et Serres (!), atteignant 1.200 m. d'altitude à la Me de Chabre (!) ; dans la Drôme jusqu'à Saou et Gigors, 760 m. ; dans l'Ardèche jusqu'à Aubenas-Saint-Privat. Considéré à tort comme messicole par Villars.

114. *Matthiola tristis* (L.) R. Br. var. *provincialis* (L.) Conti. — La Palud-de-Moustiers, à Bourras !

127. *Sisymbrium orientale* Torn. in L. var. *hebecarpum* (Koch in Röhl.) Busch. — Montfort !, Château-Arnoux !, Aubignosc !, Peipin ! — Remonte dans les Basses-Alpes jusqu'à Gleizolles ; dans la Drôme jusqu'à Livron-sur-Drôme et vers Crest ; dans la Charente-Maritime, la Vendée et le Morbihan. Plante rudérale devenant adventice et fugace en dehors de la région de l'olivier, sauf dans l'Ouest. Hautes-Alpes : vignobles à Serres !

132. *Descurainia Sophia* (L.) Webb ex Prantl. — Montfort ! Espèce anthropozoochore.

139. *Arabis auriculata* Lamk. — Var. *typica* G. Beck : Saint-Vincent-sur-Jabron à Sous-les-Roches, 1.200 m. et à la Me de Saint-Clère, 1.500 m. ! Sisteron-Chardavon à la Me de Grisonière, 1.150 m. et à la Me de Gache, 960-1.050 m. ! — Var. *dasycarpa* (Andrz.) DC. : Chardavon à la Me de Gache sur Pierre-Ecrite, 960 m. !

152. *A. Turrita* L. — Var. *typica* G. Beck : Sisteron à la Baume, 500 m. ! — Var. *puberula* Lecoq et Lamte : Les Omergues sous le Pas-de-Redortiers, 1.200 m. !

171. *Clypeola Jonthlaspi* L. — Ssp. *macrocarpa* [Caruel] Fiori — Var. *petraea* (Jord. et Fourr.) Gaut. : Moustiers-Sainte-Marie, 800 m. (Mahoux) !, Saint-Vincent-sur-Jabron, à Sous-les-Roches, 950-1.120 m. (subvar. nov.) ! Remonte dans l'Isère, jusqu'à Saint-Hilaire en Chartreuse ; isolé en Haute-Savoie au Parmelan, 1.600 m. dans les Bornes ; signalé à tort à « Saint-Jean-de-Maurienne » en Savoie ? — Var. *glabriuscula* Grun. : Moustiers-Sainte-Marie, 750 m. !, Château-Arnoux sous la Chapelle-Saint-Jean, 550 m. ! Remonte dans la Drôme jusqu'à Chastel-Arnaud ; dans l'Ardèche, à Vallon ; n'existe pas à « Gap » dans les Hautes-Alpes. — Var. *psilocarpa* (Jord. et Fourr.) Fiori em. Briq. : Moustiers-Sainte-Marie, 750 m., Saint-Vincent-sur-Jabron à Sous-les-Roches, 950-1.000 m. ! Remonte dans l'Isère au Néron en Chartreuse ; dans la Haute-Savoie, à Viuz, dans les Bornes ; dans l'Ain jusqu'à Charabotte. — Var. *balmensis* Breistr. subvar. *pometensis* Breistr. : Sisteron — Chardavon à la Me de Grisonière, 980-1.150 m. et à la Me de Gache sur Pierre-Ecrite, 960-1.250 m. !, Saint-Geniez-en-Dromont au Trénom, 1.200 m. !

Remonte dans les Hautes-Alpes à Antonaves (= « Annot aux Escaffarets » in exs. Reverch.), Pomet, Lazer et Montrond ; dans l'Isère depuis les Saillants-de-Vif en Vercors jusqu'au Mont Rachais en Chartreuse (subvar.) ; dans la Haute-Savoie à Sillingy dans le Salève ; dans l'Ain, à Tenay-en-Bugey (subvar.) — Ssp. *microcarpa* (Moris ampl. Boiss.) Arcang. var. *pyrenaica* (Bord., non Link) Reyn. subvar. *scabra* Breistr. et subvar. *scabridula* [Chaten.] Breistr. : Moustiers-Sainte-Marie sous la Chapelle de Notre-Dame de Beauvoir, 750 m. ! Remonte jusqu'à la Fontaine de Vaucluse. Espèce atteignant le Valais et la Vénétie.

179. *Cochlearia glastifolia* L. — Mison, dans la plaine de Sisteron (teste Vill., Fl. Dauph. II, 298, cf. Honnor. et Mut.).

182. *Neslia apiculata* Fisch., Mey. et Avé-Lall. [= *N. paniculata* Laurent, non (L.) Desv.]. — Sisteron et env., Mison, Curel, etc. ! Messicole.

213. *Lepidium hirtum* (L.) DC. ssp. *eu-hirtum* Thell. var. *typicum* Thell. — Saint-Vincent-sur-Jabron, 630 m. (fa. *lyratum* Bvrd. pro var.) ! — Noyers-sur-Jabron, 900 m. ! — Bevons à Périmpy, 1.240 m. ! — Sisteron vers le Poët ! Valernes !, Chardavon à la M<sup>e</sup> de Gache sur Pierre-Ecrite, 900-1.000 m. ! Remonte dans les Hautes-Alpes jusqu'à l'Epine et Serres (Vill. !), puis à Veynes comme rudérale (!) ; dans la Drôme jusqu'à Bésignan, atteignant 1.320 m. à la M<sup>e</sup> de Chamouse (!), puis à Crest (sec. David et P. Eug. : spontané ?) ; dans l'Ardèche jusqu'à Saint-Paul-le-Jeune ; dans l'Aveyron.

217. *Coronopus procumbens* Gilib. ssp. *eu-verrucosus* (Muschl.) Thell. var. *typicus* (Muschl.) Thell. — Céreste ! Espèce anthropo-zoochore.

226 bis. *Helianthemum salicifolium* (L.) Mill. ssp. *eu-salicifolium* Maire, nom. (= *H. salicifolium* Pers. 1807 ampl. Willk. 1856) var. *macrocarpum* Willk., 1856 s. l. (non em. Rouy 1883). — Montfort ! Peipin ! Noyers-sur-Jabron ! Sisteron vers Mison, 520 m. ! Nouveau pour les Basses-Alpes ; remonte dans les Hautes-Alpes jusqu'à Rosans (!) et à la Bâtie-Monsaléon ; dans l'Isère jusqu'à Jonage et Crémieu ; dans l'Ain, de Sathonay à Balau, Dombes méridion. ; dans le Rhône jusqu'à Liergues en Beaujolais ; dans l'Allier, près Gannat, le Loir-et-Cher, le Maine-et-Loire et la Vendée ; dans le Valais et le Tyrol mérid. ou Trentin.

229. *Fumana thymifolia* (L. 1753, em. Gouan 1762 ampl. Vill. 1789) Spach 1836 nom. subnud. ex Webb 1838 var. *vulgaris* (Benth. s. a.) Briq. in R. Lit. subvar. *typica* (Fiori em. Gross.) Jah. et Maire. — Château-Arnoux sous la Chapelle Saint-Jean et coteau de Saint-Auban !, Volonne 550 m. (Reverch.) ! Remonte dans la Drôme jusqu'à Venterol, mais très douteux à Véronnes près Mirabel-et-Blacons (sec. Vill. 1789 ?) ; dans l'Ardèche, à Saint-Martin-d'Ardèche (!) Atteint le Piémont (Val de Suse).

232. *Viola Jordani* Henry var. *provincialis* (Kirschl. 1840) Breistr. n. c. (= *V. canina* L. ssp. *Jordani* Rouy et Fouc. v. *provincialis* Burn.). — Sisteron (Burle), vers Valernes, à 4 km. de la ville !, Chardavon, à Pierre-Ecrite, 960 m. ! Remonte jusque vers Antonaves dans les Hautes-Alpes (teste Reverch. 1904).

(A suivre.)